

# **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
DE SEINE ET MARNE**

**DE LA COMMUNE DE LIEUSAINT**

*Séance du 9 juin 2011*

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil d'Administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	6

**Date de la convocation :**  
26.05.2011

**Date d'affichage :**

L'an deux mille onze et le neuf juin à dix sept heures trente., le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Théodore FABRIANO, Vice-Présidente,

Présents : Mesdames BERARD, EGIDO, FABRIANO, PINEAU,  
Messieurs BORDERIES, GARCIA

Absents excusés : Mesdames AUTOR, DE SAINT ROMAIN,  
Monsieur BISSON

Procurations : Monsieur BISSON à Madame FABRIANO  
Madame DE SAINT ROMAIN à Madame BERARD

Secrétaire de séance : Monsieur BORDERIES

## **Objet de la délibération**

Rapport 2010 du C.C.A.S.

N° 08.2011

Madame la Vice-Présidente du Conseil d'Administration présente aux membres le rapport d'activité 2010 du CCAS.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- prend acte du rapport d'activité 2010 du CCAS.

Pour extrait conforme,  
Lieuxaint, le 10 juin 2011

Michel BISSON  
Président du CCAS

*Le Président :*

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*